

CENTRE D'ARCHÉOLOGIE MÉDITERRANÉENNE
DE L'ACADÉMIE POLONAISE DES SCIENCES

ÉTUDES et TRAVAUX
XXIII
2010

ZSOLT KISS

La triade de Nectanébo

Au cours des travaux dans la Baie d'Aboukir menés par l'Institut Européen d'Archéologie Sous-marine (IEASM), sous la direction de Franck Goddio, sur le terrain du Grand Temple de la ville de Héracléion¹ furent retrouvées trois statues colossales en granit rose. Elles étaient brisées, mais leurs éléments étaient à peine dispersés et elles purent être entièrement restituées.

La première statue, masculine, fut trouvée en quatre morceaux. Le plus grand fragment nous a fourni le corps presque en entier, depuis le cou jusqu'aux genoux, y compris les bras. Un second fragment comportait le reste des jambes avec le socle. Le troisième a restitué l'élément le plus important – la tête. Enfin un dernier fragment a permis de compléter la coiffe.

Ainsi, nous avons obtenu une statue colossale de 5 m de hauteur et 1,5 m de largeur (**Fig. 1**)². Elle représente un pharaon debout sur un socle carré de 1,5 m de côté. La sculpture est en excellent état, juste sont abîmées la pointe du nez et du menton, ainsi que le dos des mains. Une petite portion du genou droit à la jointure de deux fragments est disparue.

Le roi est représenté dans une pose courante pour les effigies pharaoniques, la jambe gauche avancée, les pieds nus à plat sur le socle, les bras le long du corps, les poings serrés tenant un rouleau. Le souverain est vêtu uniquement du pagne *chendjit*, dont le pan gauche passe sur le droit et couvre le sommet du pan central en forme de trapèze descendant jusqu'à mi-cuisse. Les pans latéraux sont marqués de plis verticaux réguliers, le pan central de plis horizontaux. La ceinture plate est placée à peine en dessous de la taille et sous le nombril, donc en position presque horizontale. La musculature du torse est modelée et la surface polie. Les épaules sont presque horizontales et les bras étroitement accolés au corps. Les mains sont travaillées assez sommairement.

Le pharaon est coiffé de la Double Couronne très volumineuse. Les oreilles bien modelées semblent émerger de la Couronne Rouge. Sur le devant, le corps de l'uraeus, la tête dressée et fortement excroissante, forme deux boucles aplaties. Le corps du cobra remonte ensuite, se rétrécissant, jusqu'au sommet de la Couronne Rouge élevée. Le visage est allongé, la bouche petite, les lèvres à peine modelées. Le nez abîmé était grand et large. Les grands yeux bombés en amande sont cernés par les paupières légèrement excroissantes sous des arcades sourcilières anguleuses.

L'arrière de la sculpture forme une large dalle dorsale sans modelé et une paroi de pierre joint la jambe gauche avancée avec la dalle dorsale.

Le travail de la sculpture est très inégal. Si le torse et le visage sont polis avec soin, le rendu des pieds et des mains est assez sommaire. Dans le premier cas l'inspiration semble l'élégance des réalisations de la XVIII^{ème} dynastie, par contre la puissance massive dans le second cas rappelle plutôt le style ramesside. Cette disharmonie stylistique nous incite à chercher l'origine de l'ouvrage dans une phase tardive de la sculpture égyptienne.

¹ F. GODDIO, *The Topography and Excavation of Heracleion-Thonis and East Canopus (1996–2006)*, Oxford 2007, pp. 77–78 et 88–90.

² Inv. No SCA 27 – cf. *Trésors engloutis d'Égypte*, Paris 2007 [= Trésors], p. 289.



1. Nectanébo I^{er} (phot. Chr. Gerigk, IEASM).

La forme et les traits du visage, malgré le parti pris conventionnel caractéristique pour la plastique monumentale, sont proches de ceux d’effigies attribuées à Nectanébo I^{er} (380–362 avant n.è.), fondateur de la XXX^{ème} dynastie. Le rapprochement s’impose en particulier avec une tête en granit de Hermopolis Parva, car elle est inscrite et d’envergure similaire³. La forme du visage est particulièrement proche d’une statue colossale inscrite de Hermopolis au Caire, Musée Égyptien⁴. La représentation de l’uraeus, par contre, rappelle vivement celle sur les portraits attribués à ce pharaon du British Museum⁵ et du Musée de Miniah⁶. Il convient encore de signaler que sur des statues acéphales de Nectanébo I^{er} au Musée du Louvre⁷ ou du British Museum⁸ l’agencement du pagne, avec les plis

³ J.A. JOSEPHSON, *Egyptian Royal Sculpture of the Late Period, 400–246 B.C.*, Mainz a/Rhein 1997 [= *Roy. Sculpt. L.P.*], pp. 6–7, pl. 3, b.

⁴ K. MYŚLIWIEC, *Royal Portraiture of the Dynasties XXI–XXX*, Mainz a/Rhein 1988 [= *Roy. Portrait.*], p. 70 ; JOSEPHSON, *Roy. Sculpt. L.P.*, p. 2, pl. 8, a.

⁵ C. ALDRED, *Sculpture*, dans : C. ALDRED, F. DAUMAS, CHR. DESROCHES-NOBLECOURT, J. LECLANT, *L’Égypte du crépuscule*, Paris 1980 [= *Sculpture*], p. 156, fig. 137 ; MYŚLIWIEC, *Roy. Portrait.*, pp. 64 et 71 ; JOSEPHSON, *Roy. Sculpt. L.P.*, p. 2, pl. 8, e.

⁶ *Ibid.*, p. 26, pl. 9, c.

⁷ ALDRED, *Sculpture*, p. 157, fig. 138 ; JOSEPHSON, *Roy. Sculpt. L.P.*, p. 11, pl. 3, c.

⁸ ALDRED, *Sculpture*, fig. 139.



2. Isis (phot. Chr. Gerigk, IEASM).

verticaux sur les pans latéraux et horizontaux sur le central est identique au colosse de Héracléion. Uniquement la position de la ceinture est différente.

Tous ces traits caractérisent un courant considéré comme « idéaliste » dans la statuaire de Nectanébo I^{er} ⁹. On peut donc proposer de voir dans le colosse de Héracléion une effigie de Nectanébo I^{er}. Un argument supplémentaire peut être fourni par l'interprétation des deux statues l'accompagnant.

La seconde statue, féminine, fut également trouvée en quatre morceaux, mais de division différente. Un premier fragment nous a fourni tout le corps, avec le bras gauche, depuis la tête (sans visage) jusqu'aux genoux. Le seul visage formait le second fragment tandis qu'un troisième a restitué la coiffe qui surmontait la tête du personnage. Enfin le quatrième fragment complétait la statue, comportant les jambes en-dessous des genoux et la base sur laquelle elle se tenait. Ainsi la statue nous a été restituée sur toute sa hauteur (**Fig. 2**)¹⁰. Seul le flanc droit est disparu avec l'épaule et tout le bras, le côté de la jambe et du socle.

⁹ *Ibid.*, pp. 154–156 ; MYŚLIWIEC, Roy. Portrait., pp. 79–80 ; JOSEPHSON, Roy. Sculpt. L.P., pp. 10–12; R.S. BIANCHI, Sebennytos, *L'Égypte*, 766–768, considère ce courant comme inspiré par l'art de la XXXVI^{ème} dynastie.

¹⁰ Inv. No SCA 281 – cf. Trésors, p. 289.

D'autre part, à la jointure de deux fragments, tout le genou gauche est brisé. Également à la jointure du visage une grande lacune triangulaire a emporté le côté droit de l'occiput.

La sculpture est exécutée, comme la précédente, en granit rose et ses dimensions sont pratiquement identiques (4,9 m de hauteur et 1,2 m de largeur). La femme est représentée suivant la même convention pharaonique: la jambe gauche avancée, les bras le long du corps. L'identification ne pose pas de problème en raison de la coiffe caractéristique pour la déesse Isis¹¹. Elle se compose de deux longues plumes verticales servant de fond à une paire de cornes de vache stylisées, hautes, droites et aiguës, encadrant le disque solaire. La coiffe repose sur le sommet de la tête de la déesse couverte d'une perruque tripartite lisse ornée sur le devant d'un uraeus dressé. Les pans abondants de la perruque retombent sur la poitrine et dans le dos. Si sur le sommet de la tête la perruque est lisse, ici les pans sont modelés « en olives ». Le visage est bien modelé mais impersonnel. La bouche est petite et charnue, les yeux en amande, le nez petit et le cou fin.

La déesse est vêtue d'une longue robe collante, descendant jusqu'à mi-mollet. Le modelé du corps sous le fin tissu est rendu avec soin, en particulier l'arrondi du ventre avec le nombril, et des cuisses. Pourtant le rendu des seins est plus schématique et conventionnel. Une mince ceinture serre la robe sous la poitrine. Les plis du tissu sont indiqués par de fins bourrelets descendant du niveau de la poitrine. La robe était à manches courtes s'arrêtant aux coudes. Sur le bras gauche, conservé, les plis sont horizontaux légèrement obliques. Le bras est collé le long du corps et la main à plat est bien modelée. Par contre le modelé des pieds à plat sur le socle est assez sommaire. Dans le dos de la statue le pilier dorsal rectangulaire va jusqu'au sommet de la tête.

Le style de cette sculpture est proche de celui de l'image du pharaon, quoique plus homogène et en même temps plus conventionnel. Les deux oeuvres ne sont certainement pas de la même main. Ici l'artiste a reproduit sans doute un modelé statuaire complet, tandis que l'auteur de l'effigie de Nectanébo I^{er} a adapté le schéma traditionnel aux besoins de l'instant. Suivant Jean Yoyotte cet instant est différent¹². Il reconnaît en cette statue une reine ptolémaïque et – considérant qu'avec la statue masculine elle faisait la paire – les interprète comme « un couple royal Lagide ». Le style de ces sculpture évidemment permettrait une telle interprétation: il est reconnu que les effigies « pharaoniques » des premiers Ptolémées s'inspirèrent de ceux des souverains de la XXX^{ème} dynastie¹³.

Pourtant, l'identification ici proposée avec Nectanébo I^{er} et Isis nous semble encore renforcée si on prend en considération la troisième statue et si nous admettons qu'elles formaient un groupe intentionnel.

Cette troisième statue colossale en granit rose fut retrouvée en sept morceaux. Elle représente un personnage masculin tenant un plateau d'offrande. Le plus grand fragment a conservé la tête et le buste. Le plateau d'offrande était brisé en deux morceaux. Égale-

¹¹ M. MALAISE, Histoire et signification de la coiffure hathorique à plumes, *SAK* 4, 1976, pp. 215–236.

¹² J. YOYOTTE, dans: Trésors, pp. 102–103.

¹³ JOSEPHSON, Roy. Sculpt. L.P., pp. 41–46 ; MYŚLIWIEC, Roy. Portrait., pp. 84–88.



3. Hapi (phot. Chr. Gerigk, IEASM).

ment le sommet de la coiffe du personnage fut trouvé à part. La partie inférieure de la sculpture est morcelée : une portion allait du ventre jusqu'au genou gauche et, en oblique, jusqu'à la cheville droite. Le socle avec les pieds jusqu'aux chevilles formait le sixième fragment. Enfin un dernier nous a restitué la partie manquante de la jambe gauche entre le genou et la cheville.

Quoique ainsi disloquée, la statue a pu être restituée presque en entier (**Fig. 3**)¹⁴. Il manque juste les côtés de la coiffe. L'effigie était colossale, de dimensions proches des deux précédentes (5,4 m de hauteur et 1,10 m de largeur). Mais un peu plus élevée et plus massive. Le socle n'est pas carré et sa partie avant droite est coupée. Le personnage garde la même pose que les précédentes, la jambe gauche avancée. Les traits iconographiques nous permettent de reconnaître ici une image du dieu tutélaire du Nil, Hapi¹⁵. Sa tête est étroitement couverte par un tissu, dont les pans découvrent les oreilles et retombent sur la poitrine. Au sommet, sur un petit socle rectangulaire, se dressent cinq tiges de lotos. Il n'est resté que le départ des deux latérales inclinées. La tige centrale garde encore au sommet un bouton fermé de lotos, plante nilotique caractéristique. A ses deux côtés les

¹⁴ Inv. No SCA 281 – cf. Trésors, p.289.

¹⁵ D. KURTH, Nilgott, *L'Égypte* IV, 485.

tiges étaient droites, juste les fleurs s'inclinaient vers l'extérieur. Le visage est fortement modelé. Les lèvres sont bombées, le nez court à la pointe brisée, les pommettes arrondies. Les yeux grands et soigneusement modelés sont surmontés d'arcades sourcilières anguleuses. Le menton est marqué d'une fossette et orné d'une barbe postiche.

Bien que la figure soit incontestablement masculine, sa poitrine est pourvue de seins féminins triangulaires et tombants, signes de fertilité soulignant le caractère nourricier du Nil. Les deux bras bien modelés sont collés aux côtés de la poitrine et les deux avant-bras avancés à l'horizontale soutiennent une grande table d'offrande. Les mains à plat sous la table débordent sur le front de celle-ci. Les doigts sont sommairement traités. La table rectangulaire, à tranche épaisse, présente sur le devant une excroissance arrondie marquant le canal d'écoulement qui n'est pas marqué sur la surface de la table. Par contre quatre galettes rondes d'offrande y sont indiquées en faible relief.

Le dieu est vêtu d'un pagne à devanteau trapézoïdal rigide. La jambe gauche est fortement avancée mais reste reliée par un écran de pierre au pilier dorsal assez étroit.

Cette statue présente un style plus massif que les précédentes, le modelé est moins plastique. Elle se rapproche plutôt du style « épais et lourd » que Jacques Vandier attribuait au second groupe des images de Ramsès II¹⁶. Tout en reconnaissant cette parenté stylistique, John Baines attribuait cette statue au début de l'époque ptolémaïque¹⁷ (peut-être inspiré par la datation des deux autres colosses par Jean Yoyotte). Or on observe sous la XXX^{ème} dynastie *un retour aux grands styles du passé*¹⁸. Ainsi le caractère « ramesside » de la sculpture ne doit pas surprendre et même il est probable que nous avons ici une reproduction, à peine adaptée aux besoins du groupement, d'un ancien schéma iconographique.

Car, comme nous avons dit, nous sommes en présence d'un groupe intentionnel comme le prouvent les dimensions rapprochées, le matériau unique et les socles de même conception¹⁹.

Un tel groupement – le souverain avec deux divinités – est bien connu. Il suffit de citer les fameuses « triades de Mykérinos »²⁰. Nous y voyons le roi entre la déesse Hathor et une divinité locale. Suivant le même schéma nous voyons sur une sculpture du Musée du Caire Ramsès II entre Ptah et Sekhmet²¹. Sur un groupe en granit d'Abydos c'est Ramsès IV qui est accompagné d'Osiris et d'Isis²². La tradition survécut encore plus tard

¹⁶ J. VANDIER, Manuel d'archéologie égyptienne III. La statuaire, Paris 1968 [= Manuel III], pp. 393, 395–396.

¹⁷ J. BAINES, dans : Trésors, pp. 94–95.

¹⁸ ALDRED, Sculpture, p. 153.

¹⁹ Les datations concomitantes de J. Yoyotte et J. Baines semblent aussi aller vers une conclusion similaire, mais non exprimée.

²⁰ VANDIER, Manuel III, pp. 21–24, pl. IV ; S. LABBÉ-BOUTÉE, CH. ZIEGLER, L'art égyptien aux temps des pyramides, Paris 1999, pp. 228–229, no 70.

²¹ M. EL ALFI, Une triade de Ramsès II (statue Caire JE 45975), dans : *Sesto Congresso Internazionale di Egittologia. Atti*, Torino 1992, pp. 167–171.

²² B. LETELLIER, dans : Ramsès le Grand, Paris 1976, pp. 118–119, no XXVI ; C. ALDRED, Statuaire, dans : C. ADRED, P. BARGUET, CHR. DESROCHES-NOBLECOURT, J. LECLANT, H.-W. MÜLLER, L'Empire des Conquérants, Paris 1979, p. 201, fig. 180.

comme le prouve une sculpture en granit du Musée Gréco-Romain d'Alexandrie sur laquelle Ptolémée II et Arsinoé II encadrent le dieu Ammon²³. Nous avons proposé d'attribuer la statue royale de notre groupe à Nectanébo I^{er} et la compagnie d'Isis et de Hapi nous semble entièrement justifiée. La dynastie initiée par ce pharaon était originaire de Sebenytos dont la patronne était Isis et les souverains de cette famille célébrèrent la déesse depuis Behbeit el Hagar jusqu'à Philae²⁴. Quant à la présence du dieu du Nil, elle est évidente près de l'embouchure du fleuve à Héracléion. Le message de propagande royale et religieuse d'un tel groupe était bien lisible.

Zsolt Kiss
Zakład Archeologii Śródziemnomorskiej
PAN, Warszawa

²³ S. SAUNERON, Un document égyptien relatif à la divinisation de la reine Arsinoé II, *BIFAO* LX, 1960, pp. 83–109. Le groupement est un peu différent : le souverain ne se trouve pas entre les divinités (Arsinoé II faisant ici office de seconde divinité).

²⁴ BIANCHI, *L'AV*, 767 ; K. MYŚLIWIEC, Herr beiden Länder. Ägypten im 1. Jahrtausend, Mainz a/Rhein 1998, pp. 207–208, 225–227.